

TEMOIGNAGE OFFICIEL : Michel BLIN

Par la présente lettre, je déclare devant la Commission Valech :

En effet, en septembre 1973, après avoir terminé mes études d'ingénieur agricole à l'institut supérieur agricole de Beauvais, à 23 ans, j'ai décidé d'effectuer un voyage au Chili, dans le but de connaître la réalité de l'expérience chilienne de réforme agraire.

Je suis arrivé à Santiago le 7 septembre et me suis installé à l'hôtel Gran Palace, situé au centre-ville dans une rue piétonne qui était perpendiculaire à la Place du Palais de La Monéda. Après quelques jours de tourisme, la situation s'est tendue et le 11 septembre, par un angle de la rue, j'ai pu observer les tanks installés devant La Monéda et de nombreux curieux dans la rue. Au début, j'ai pensé à un moyen de protection du lieu (Palais présidentiel). En réalité, c'était le début du coup d'Etat. J'ai vu les bombardements aériens sur le Palais. Des tirs traversèrent la salle à manger de l'hôtel. Le Palais de la Monéda commençait à brûler et Pinochet finissait de prendre le pouvoir.

Le jour suivant, malgré les tirs sporadiques, j'ai essayé de sortir dans la rue et me suis dirigé à pied au Consulat de France pour demander protection. Je reçus une réponse négative.

Le 13 septembre, au environ de 10 heures du matin, des carabiniers se présentèrent à l'hôtel et procédèrent à l'arrestation d'une partie des clients dont je faisais partie. Ce groupe était composé seulement d'hommes, étrangers et chiliens. Ils nous transportèrent en bus à un Commissariat d'un quartier proche. Au moment d'entrer, ils ne prirent ni empreintes ni photos.

Ici, ils nous obligèrent à garder une position forcée : les mains au mur, les jambes écartées durant des heures. A la nuit tombante, ils nous transférèrent en bus au Stade National.

Je fus emprisonné, avec une cinquantaine d'autres détenus étrangers dans un vestiaire du Stade : parmi ceux-ci, un français, un japonais et divers latino-américains.

Les conditions de détention étaient spartiates : alimentation insuffisante (soupe et pain). Il faisait froid malgré une couverture. Je dormais par

intermittence, par période de 4 heures : c'était la seule façon de pouvoir s'étendre au sol car l'espace était trop réduit.

On nous enduit les cheveux avec un produit anti poux.

Le climat était très tendu, avec des menaces de tout type, des cris. Les militaires étaient toujours nerveux et colériques en criant constamment des menaces.

Un jour, ils nous nous sortirent à l'air libre sur les gradins du Stade. J'ai observé la présence, parmi les détenus, d'un grand nombre d'ouvriers en bleu de travail.

Pendant deux semaines avec les autres prisonniers étrangers, nous avons partagé un quotidien fait de solidarité et d'angoisse devant les perspectives inconnues de notre situation.

Nous reçûmes la visite de deux personnes de la Croix Rouge Internationale qui avait une liste de prisonniers.

Un jour, je fus séparé du groupe et placé dans un couloir où je fus obligé de rester un long moment contre le mur où je reçus de la part des militaires des coups de pieds avec les bottes sur diverses parties du corps, surtout sur les parties sensibles . Ainsi que des coups de crosse particulièrement forts sur les chevilles. Puis, je fus interrogé. Ces moments furent difficiles, angoissants, la peur étant toujours présente.

En France, mes parents firent des démarches qui permirent aux fonctionnaires de l'Ambassade de France et à la Croix Rouge Internationale d'obtenir ma libération le 27 septembre. Ce furent les fonctionnaires de l'Ambassade de France qui me récupèrent au Stade National.

Je suis resté une semaine à l'Ambassade de France où je rencontrai un prêtre – ouvrier français qui habita à Valparaiso, Pierre Dupuy. Il habite actuellement à Dolus d'Oléron (17550) en France (téléphone : 33.5.46.75.60.34 et mail : du.pierre@wanadoo.fr).

Pierre Dupuy publia un livre en 2000 : « Chili 1967 – 1973 ». Aux pages 152-153, il cite mon cas sans me nommer : « l'autre est un touriste qui arriva au Chili le jour avant le coup d'Etat. C'était un ingénieur agronome de la région parisienne. Il ignorait tout de la situation politique et venait visiter le pays. Après deux semaines de détention, l'Ambassade obtint sa libération. Le jeune était dans un état lamentable avec de la fièvre. On me demanda de le veiller, il délira toute la nuit ».

Je suis arrivé à Paris le 3 octobre 1973.

Le 3 octobre, le docteur Glickman, domicilié au 58, avenue du président Kennedy à Antony (France) constata mon état de santé : « il présente une angine rouge, une bronchite aigue, des traces de contusion sur les jambes et un œdème aux malléoles, des hématomes multiples avec une mobilité réduite ». La photocopie est jointe au dossier.

Documents joints :

- Lettre du Ministère français des affaires Etrangères (archives) : 9/4/2010
- Documents (archives) : lettre du capitaine Vasseur -5 pages : 19/9/1973
- Archives : visites au Stade National -2 pages : 21/9/1973
- Archives : lettre de l'Ambassadeur de France -2 pages : 12/10/1973
- Archives : sauf-conduit chilien -2 pages : 25/9/1973
- Archives : lettre de l'Ambassade de France – 1 page : 28/9/1973
- Archives : lettre du capitaine Vasseur : 24/9/1973
- Certificat du docteur Glickman (et traduction) - 2 pages : 3/10/1973
- Lettre et enveloppe de la Croix Rouge Internationale : 28/9/1973
- Passage du livre de Pierre Dupuy + traduction : 1 page
- Photo de l'arrivée à l'aéroport d'Orly (France) : 3/10/1973
- Journal « Le Trégor » (France) : 2/2/2006